

Les constructions asyndétiques entre parataxe et inférence

Asyndetic constructions between paratax and inference

SOKRAF SAHAR

Doctorante à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sousse (Tunisie)

sokraf.sahar@yahoo.com

Reçu:27/02/2023

Accepté :02/05/2023

Publié :30/06/2023

Résumé:

Cet Article portera plus précisément sur les relations inter-propositionnelles à l'intérieur de la phrase complexe par juxtaposition, celle qui correspond à « *un phénomène de subordination implicite* ». Autrement dit, les propositions constitutives *A* et *B* ne sont pas reliées explicitement par un connecteur. Ceci crée une rupture sémantique dans la phrase à cause de l'absence de cohésion syntaxique. Dans ce cas, pour maximaliser la pertinence et assurer une sorte de saillance et de complétude sémantico-logique entre les deux propositions juxtaposées, le lecteur (l'interprète) est invité via les instructions inférentielles et l'environnement cognitif à inférer le prédicat-connecteur adéquat qui lui permet de combler le vide et de déchiffrer le sens exact de la phrase. A noter également que ce travail sera effectué sur un corpus phrastique tiré du Journal électronique *Le Monde 2005* via le logiciel *Antconc*.

Mots clés :

Parataxe, juxtaposition, inférence, codage adéquat, complétude sémantique, saillance

Abstract :

This article will focus more specifically on inter-propositional relations within the complex sentence by juxtaposition, which corresponds to "a phenomenon of implicit subordination". In other words, the constituent propositions A and B are not linked explicitly by a connector. This creates a semantic break in the sentence due to the absence of syntactic cohesion. In this case, in order to maximise relevance and ensure a kind of semantic-logical salience and completeness between the two juxtaposed propositions, the reader (the interpreter) is invited, via inferential instructions and the cognitive environment, to infer the appropriate predicate-connector that will enable him to fill the gap and decipher the exact meaning of the sentence. It should also be noted that this work will be carried out on a phrasal corpus taken from the electronic newspaper Le Monde 2005 using Antconc software.

Keywords:

Paratax, juxtaposition, inference, adequate coding, semantic completeness, salience

INTRODUCTION

Dans le cadre d'accomplir une sorte de complétude et de complémentarité logico-sémantique entre les propositions principale et subordonnée, cet article permet d'examiner les relations inter-propositionnelles à l'intérieur de la phrase complexe par juxtaposition: relation marquée par l'enchaînement asyndétique d'au moins deux propositions dont le lien n'est pas explicitement exprimé par un marquage morphologique servant à identifier le type de rapport logique établi entre elles. De ce fait, dans la première section l'accent sera essentiellement mis sur les constructions

asyndétiques ou paratactiques celles qui mettent en relation deux propositions indépendantes sur le plan syntaxique mais sémantiquement liées sans la présence du connecteur. Cette juxtaposition de propositions est considérée comme le royaume de l'inférence. Pour cette raison, dans la section suivante, nous allons nous intéresser à l'inférence du codage adéquat, opération avec laquelle l'interlocuteur est invité à insérer un lien convenable afin non seulement de bien comprendre le sens de chaque couple de phrases et maximaliser la pertinence entre les propositions mais surtout de réaliser une relation de dépendance sémantique, syntaxique et logique entre les deux assertions.

1. L'extraction du corpus via le logiciel *Antconc*

Ce travail sera fondé sur un corpus phrastique tiré du journal électronique le *Monde (2005)*. En fait, l'extraction de ce corpus a été effectuée via le logiciel *Antconc* développé par Laurence Antony. Il s'agit d'un concordancier¹ morphologique qui nous permet d'extraire différents éléments à partir d'un ou des textes bruts ayant les formats TXT, HTML ... Pour ce faire, nous lançons, tout d'abord, *Antconc* et nous sélectionnons le fichier adéquat (en TXT) en cliquant sur « *open files* ». Le fichier sera apporté.

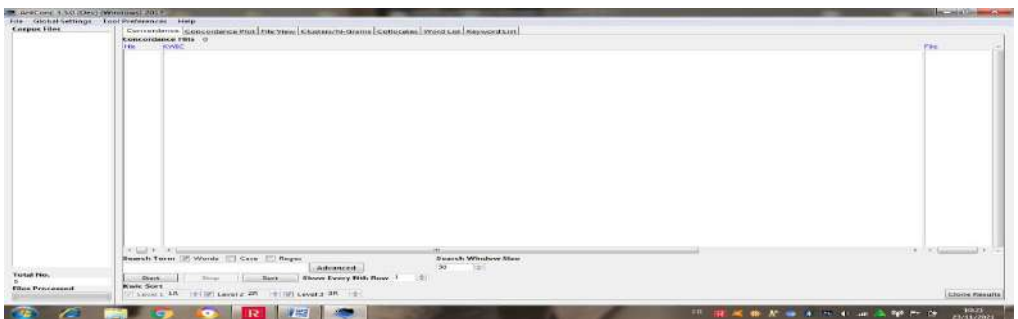


Figure 1: La page d'accueil du logiciel *Antconc*

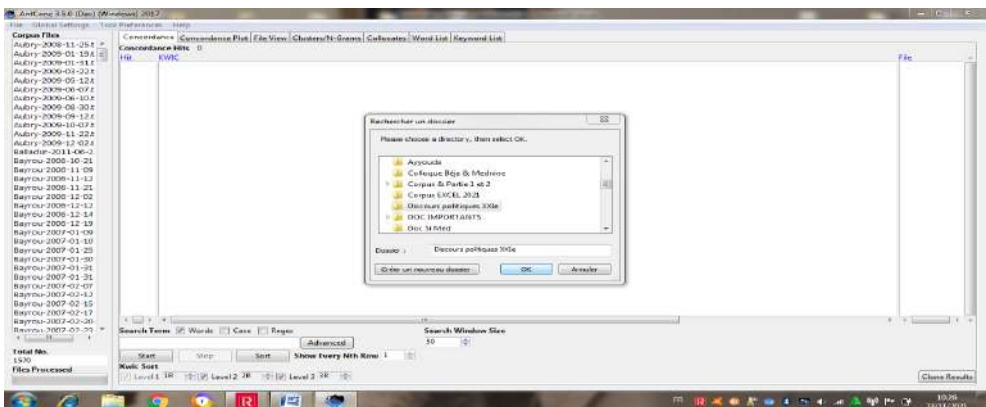
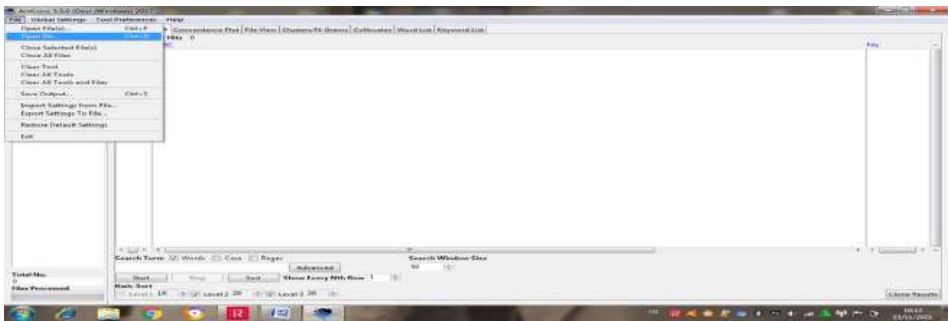
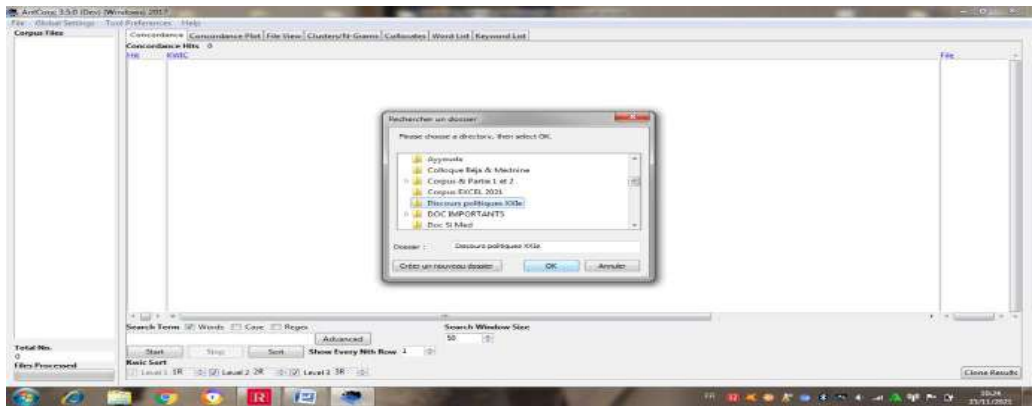


Figure 2/3 et 4 : Etapes de sélection du corpus

Ensuite, nous changeons l'encodage à travers « *Global Setting* » en choisissant « *Western Latin* » pour que les lettres accentuées soient affichées correctement.

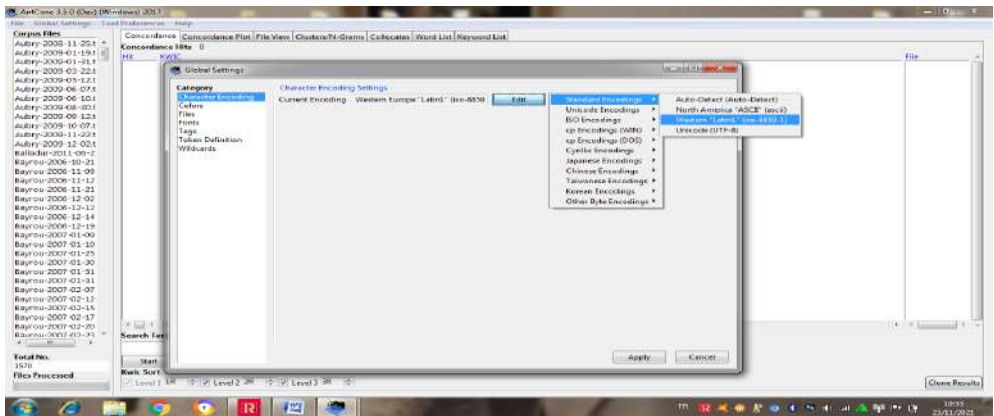


Figure 5 : Changement de l'encodage

Puis, nous saisissons le mot clef dans la case adéquate, nous indiquons le nombre de mots contextuels à travers « *Search windows size* » et nous lançons la recherche en cliquant sur « *Start* ».

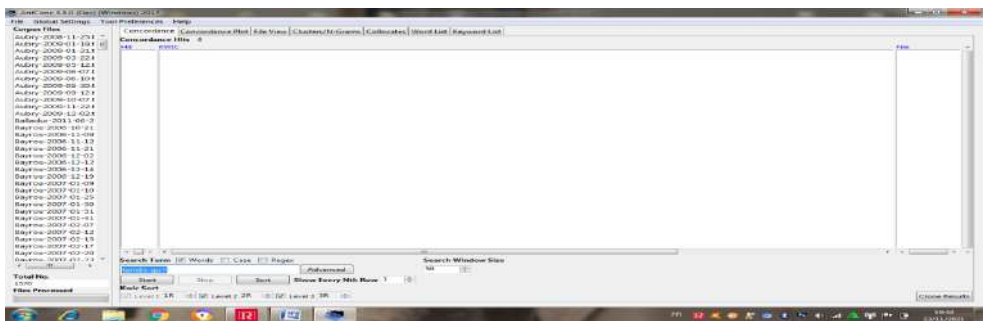


Figure 6 : lancement de requête des prédicats

Après quelques secondes, le résultat sera affiché comme suit :

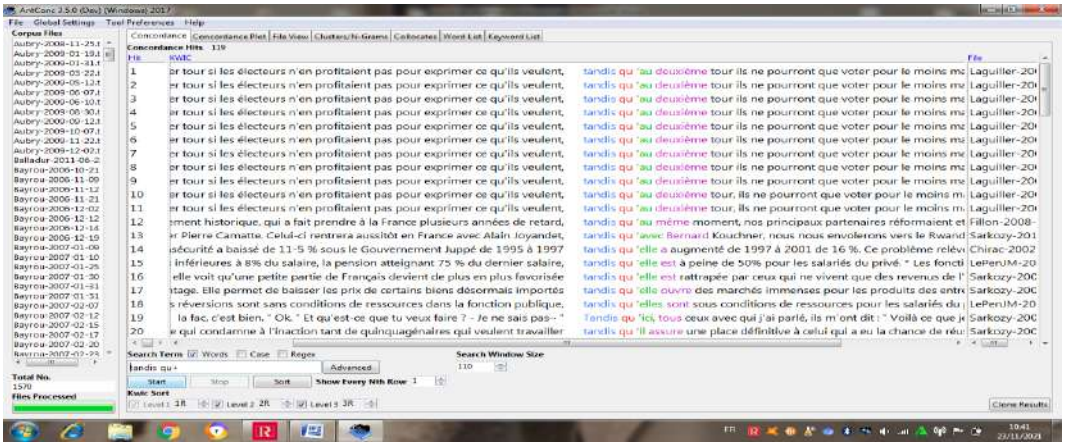


Figure 9 : Résultat préparé avec délimitation

Après l'enregistrement de l'étape précédente via « Save out put », nous obtenons le résultat suivant.

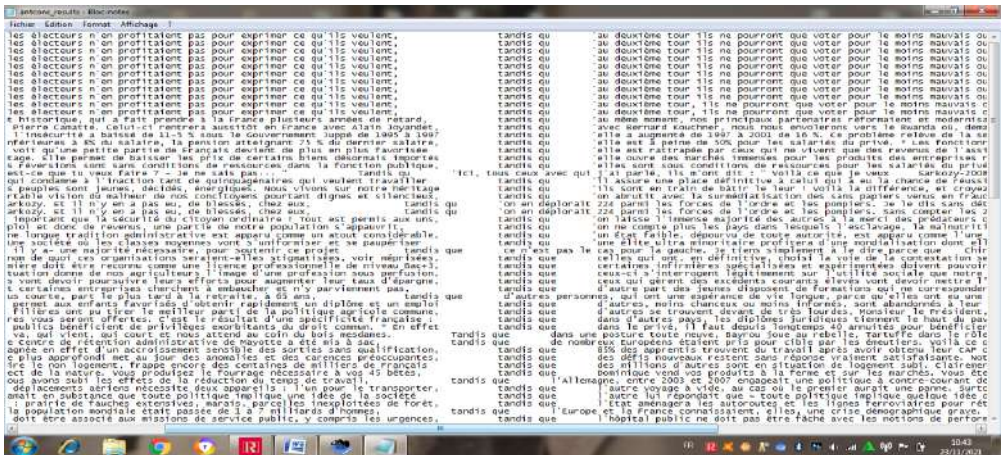


Figure 10 : Résultat enregistré et préparé pour Excel

Nous rappelons qu'il est possible de consulter le contexte dans lequel la formule a été utilisée, il suffit de cliquer sur la concordance pour consulter le contexte. A l'issue de cette étape, nous arrivons à la dernière étape qui consiste à arranger et explorer les

données repérées dans un fichier Excel, dans lequel nous avons les classifiées et les analysées.

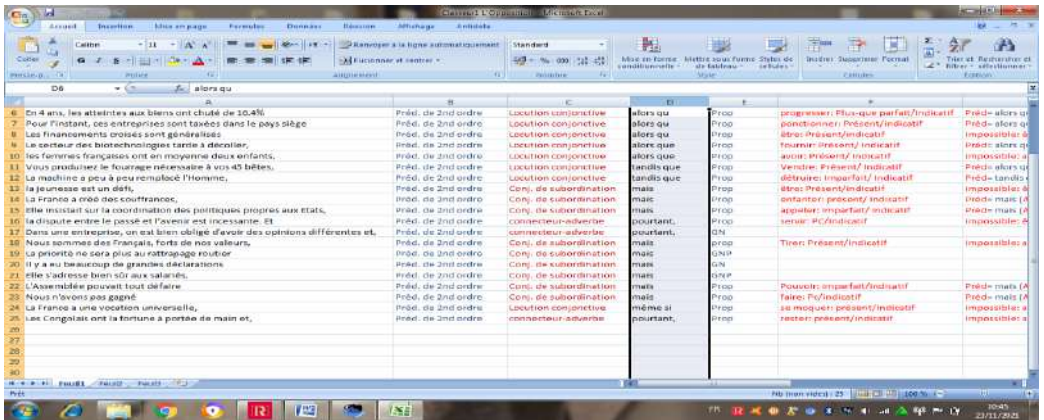


Figure 11 : Analyse des phrases dans Excel

2. Analyse du corpus

Nous avons sélectionné des phrases qui sont en rapport avec notre problématique. Traditionnellement parlant, ces phrases sont appelées juxtaposées, c'est-à-dire qu'elles sont marquées par l'absence du lien, celui qui permet de clarifier et d'expliciter le type du rapport établissant entre les deux propositions. Ce lien est considéré comme le pivot sur lequel se fonde la phrase : marquer la dépendance logico-sémantique.

Tableau 1 : Repérage du corpus

Contexte gauche	Lien	Contexte droit
	implicite	
M. Hollande s'abîme dans la lecture d'un dossier	;	le président de l'UMP consulte son discours, et parfois sa montre.

L'UMP et l'UDF ont voté en faveur de ce texte	;	le PS et PCF se sont prononcés contre.
La polémique est lancée	;	le train de vie du couple Gaymard est dévoilé.
les Français voteront le 29 mai	;	le scrutin est programmé pour le 1er juin aux Pays-Bas.
En 1971, elles représentaient 46 % des élèves de l'enseignement supérieur	;	elles étaient, en 2003, 59 % à poursuivre un cursus après le bac.
Depuis une bonne dizaine d'années, la formation continue des policiers s'intéresse à l'islam	;	elle mettait l'accent sur le radicalisme religieux et le terrorisme
Il avait absorbé une forte dose de médicaments	;	il a fait un malaise à son arrivée au commissariat.

3. Qu'est-ce qu'une construction asyndétique

Parler des constructions asyndétiques², c'est décrire la relation sémantique établissant entre deux relations prédicatives sans qu'un prédicat-connecteur³ soit présent.

Le rôle de ce connecteur est d'amener l'interprète à opérer un lien entre deux propositions et à constituer ainsi un contexte dans lequel l'énoncé complet soit pertinent. En fait, il s'agit d'une parataxe qui est définie selon Dubois et al (1973 : 356-357) comme « *un procédé syntaxique consistant à juxtaposer des phrases sans expliciter par une particule de subordination ou de coordination, le rapport de dépendance qui existe entre –elles* ».

Cette parataxe est loin d'être univoque, elle est synonyme de juxtaposition et s'oppose à la coordination et à la subordination qui sont deux constructions appelées syndétiques ou hypotactiques. Elle renvoie notamment à l'absence de mot de liaison entre deux propositions syntaxiquement indépendantes et sémantiquement liées. Autrement dit, il s'agit des énoncés complexes de formes AB, où A et B sont des phrases verbales juxtaposées sans marque lexicale de cohésion⁴, celle qui est envisagée par Shirley Carter-Thomas (1994 : 99), comme « *l'ensemble des opérateurs effectués sur des unités linguistiques intraphrastiques permettant au lecteur/scripteur de construire du sens non seulement à l'intérieur de la phrase, mais également entre les phrases. Dès lors, on parle de construction de sens intraphrastique et interphrastique* ».

D'ailleurs, il est à noter que cette absence de cohésion syntaxique entre les deux phrases crée une sorte de rupture sémantique pour un lecteur qui ne peut pas déchiffrer et comprendre le sens adéquat du couple dit juxtaposé. Pour cette raison, l'interprète doit remplir ce vide existant entre les deux phrases par un lien adéquat, transparent et univoque afin que le sens de la phrase soit explicité et clair.

Soit l'exemple suivant :

(1) *M.Hollande s'abîme dans la lecture d'un dossier ; le président de l'UMP consulte son discours et parfois sa montre.*

Il s'agit d'une construction paratactique dont le mot de liaison est absent. Ces deux propositions juxtaposées par le signe de ponctuation (;) peuvent entretenir, sur le plan sémantique, une relation de complétude et de complémentarité marquée par un lien de subordination inféré par le lecteur. Ce lien est un prédicat⁵ du second ordre qui permet d'explicitier la nature du rapport établi entre les deux propositions.

4. L'inférence du codage adéquat⁶

Afin de combler le vide résidant entre les propositions et de vérifier une complétude et une complémentarité logico-sémantique entre la proposition A et la proposition B, l'interprète est sollicité d'appréhender et d'inférer le lien implicite convenable entre ces deux propositions enchaînées tout en tenant compte au sens référentiel et inférentiel⁷. Cette obligation se justifie notamment par le principe de pertinence. En ce sens, Moeschler (1994) précise que le lien entre les propositions dépend de différents facteurs. Il peut s'imposer clairement au sémantique c'est-à-dire exprimé explicitement par le contenu même des propositions où à l'inverse reposer entièrement sur une marque spécifique de connexion. D'ailleurs, pour identifier le bon prédicat-connecteur, l'interprète doit recourir à des instructions inférentielles. Celles-ci jouent un rôle essentiel dans la constitution du contexte⁸, leur formulation à trait au processus d'interprétation correspond une instruction.

Dans ce même ordre d'idées, Bracops. M, (2010 : 21), affirme qu'un « *processus inférentiel est [...] l'ensemble du raisonnement de déduction qui, à partir de la phrase émise et des connaissances préalables partagées par les interlocuteurs permet*

l'interprétation de cette phrase». De ce fait, dans le but d'assurer la cohérence et la dépendance sémantico-logique entre les propositions, le locuteur doit inférer un lien explicite pour que la relation soit cohérente et transparente entre ces propositions-là. Il est également considéré comme un pont qui assure une connexion forte entre les deux propositions. Il joue, davantage, un rôle médiateur permettant de réaliser une relation de dépendance et de complétude sémantique, syntaxique et logique entre les procès. Prenons les exemples suivants :

(2) *La polémique est lancée ; le train de vie du couple Gaymard est dévoilé.*

(3) *Il avait absorbé une forte dose de médicaments ; il a fait un malaise à son arrivée au commissariat.*

Il s'agit des constructions asyndétiques marquées par la présence de ponctuation dite faible (;) celle qui permet sur le plan sémantique d'une continuité informationnelle pour un lecteur-éditeur. Mais, cette continuité, pour qu'elle soit pertinente au mémoire de l'interlocuteur, exige la présence d'un lien adéquat et univoque. En ce sens, celui-ci doit inférer un mot-connecteur⁹ convenable qui lui permet de bien préciser le type de relation établie entre les deux phrases juxtaposées. A noter que cette expression est accessible dans sa mémoire via différents paramètres, tels que les informations contextuelles, le mode et le temps du prédicat présent dans la deuxième proposition.

Dans ce cadre, Ariel (1988, 1990, 2001) précise que l'accessibilité n'est qu'un outil qui s'opère à l'intérieur de la théorie de la pertinence proposée par Sperber et Wilson (1986,1989) de sorte que les expressions expriment différents degrés d'accessibilité. Elles permettent, davantage, à l'interlocuteur de trouver le contexte le plus pertinent et le plus saillant. En fait, ce qui est saillant, il est présent dans le focus¹⁰ ou la mémoire de

l'interlocuteur qui est présenté par Lyons (1980 :141) comme suit : « *ce qui est connu est pratiquement par définition plus saillant que ce qui est inconnu et toutes choses étant égales par ailleurs, plus une chose a été mentionnée récemment et introduite dans l'univers du discours, plus elle sera familière aux participants* ». C'est pour cette raison que la quête du lien convenable dépasse le cadre phrastique et textuel pour marquer la continuité avec un connecteur déjà présent dans le focus qui correspond bien évidemment à l'objet saillant de la mémoire à court terme. Selon l'approche mémorielle, le sens du connecteur n'est plus restreint à des éléments textuels mais il englobe une indication déjà manifeste dans la mémoire immédiate des locuteurs. S'établit ainsi un lien de dépendance notamment entre les enchaînements discursifs et les connaissances partagées.

Dans ce contexte, pour identifier le connecteur adéquat, cette conception mémorielle impose une représentation mentale produite par des inférences, celles qui permettent d'apporter des informations implicites construites mentalement par les lecteurs. Ces inférences reposent, en outre, sur les capacités mémorielles et métacognitives des protagonistes, c'est-à-dire sur « *les connaissances et les capacités de contrôles que possède l'individu sur ses propres attentionnels, perceptifs et cognitifs* », selon l'expression d'Eme & Rouet (2010 : 310).

De ce fait, pour que ces couples de phrases soient cohérents et pertinents, il faut insérer un lien adéquat pour expliciter au lecteur le type de relation existée entre elles. Celle-ci pourrait être, notamment, explicitée par les joncteurs de conséquence « *si bien que* » et « *de façon que* » puisqu'il s'agit d'une relation de cause à effet, de la manière suivante :

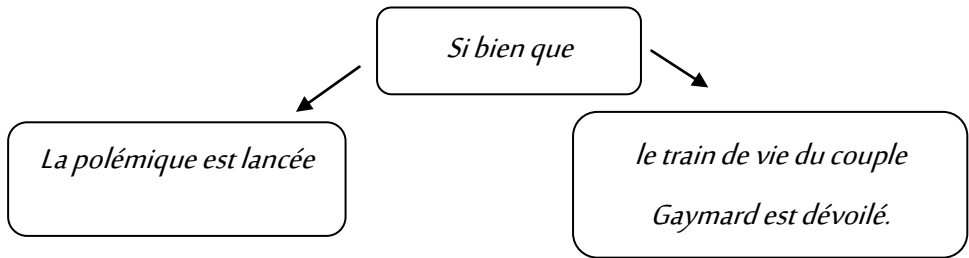


Schéma 1 : Représentation de la P2

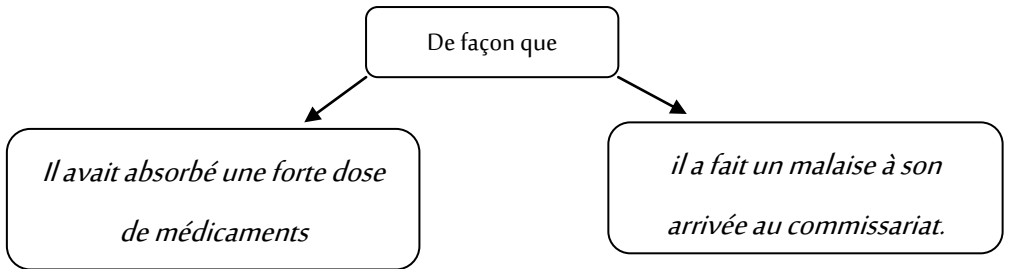


Schéma 2 : Représentation de la P3

A signaler que ces connecteurs fonctionnent comme des prédicats du second ordre permettant d'associer deux autres prédicats du rang inférieur ou du 1^{er} ordre. Ces prédicats du second ordre avec lesquels commence la subordonnée, participent activement à la construction du sens tout en guidant le locuteur à bien comprendre la phrase. De même, il sert à marquer une complémentarité syntaxique et sémantico-

logique entre les deux autres prédicats. Ils permettent entre autres, de réunir les deux propositions en une proposition unique fonctionnant en bloc. Soient ces exemples :

(4) *L'UMP et l'UDF ont voté en faveur de ce texte ; le PS et PCF se sont prononcés contre.*

(5) *Les français voteront le 29 mai, le scrutin est programmé pour le 1^{er} juin aux Pays-Bas.*

(6) *En 1971, elles représentaient 46 % des élèves de l'enseignement supérieur ; elles étaient, en 2003, 59 % à poursuivre un cursus après le bac.*

(7) *Depuis une bonne dizaine d'années, la formation continue des policiers s'intéresse à l'islam ; elle mettait l'accent sur le radicalisme religieux et le terrorisme.*

Ces couples de phrases présentent une construction paratactique marquée par l'absence du joncteur qui permet d'explicitier la relation existante entre ces phrases pour ainsi établir une relation de subordination bien déterminée. Celle-ci est considérée comme une relation fondamentalement hypotaxique présupposant que les éléments mis en jeu sont de rangs inégaux, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas de même niveau et de fonctions différentes. Dans ce cas, il est nécessaire d'insérer un connecteur adéquat qui va permettre de souder ces deux phrases et d'accomplir la complétude et la complémentarité logico-sémantique entre ces assertions. Il participe également à changer le statut du couple dit juxtaposé à une subordination marquée par l'insertion du prédicat de second ordre « *alors que* » ou « *tandis que* » exprimant le rapport d'opposition, pour ces exemples-là.

Cette relation de subordination est donc considérée comme un acte de prédication c'est-à-dire qu'il s'agit, selon Muller (1996c:34), de « *mettre en relation un état des*

choses-le contexte- avec un signe linguistique qu'il évoque ». La prédication, en ce sens et selon ce même linguiste (*Ibid*: 34), correspondrait à « *l'ensemble des opérations qui conduisent le locuteur à sélectionner un prédicat en fonction de son vouloir dire (état des choses, contexte,...) et à lui associer des arguments qui saturent les positions d'argument prédéterminées par le prédicat* ».

De ce fait, chaque phrase sera marquée par la présence d'une proposition principale et une autre dite subordonnée commencée par le connecteur d'opposition ou le prédicat du second ordre inféré pour ainsi exprimer et mettre en lumière l'idée d'opposition. Autrement dit, il s'agit d'une confrontation entre deux actions différentes effectuées dans l'exemple (4) et (5) par deux sujets, alors que dans l'exemple (6) par deux dates et dans le dernier exemple se manifeste dans l'idée générale ou le but visé. Certes, ce rapport d'opposition met en relief l'indépendance de deux fragments, mais par le biais des connecteurs ajoutés *alors que* et *tandis que*, viennent unir ces derniers pour ainsi devenir cohérentes et complémentaires dans l'esprit du lecteur. Alors, toutes ces phrases seront schématisées comme suit :

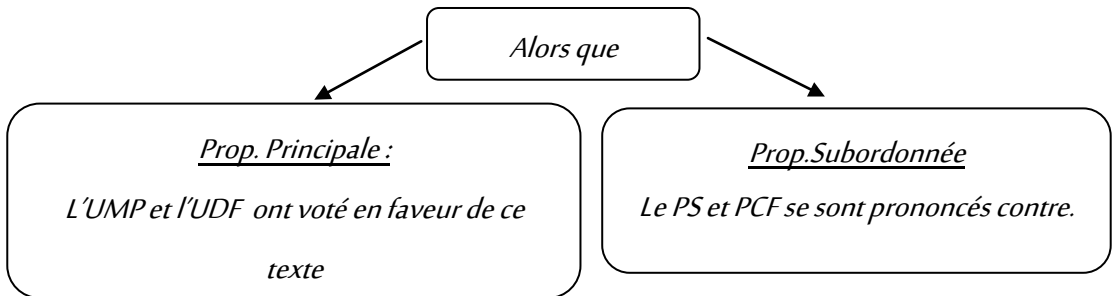


Schéma 3 : Représentation de la P4

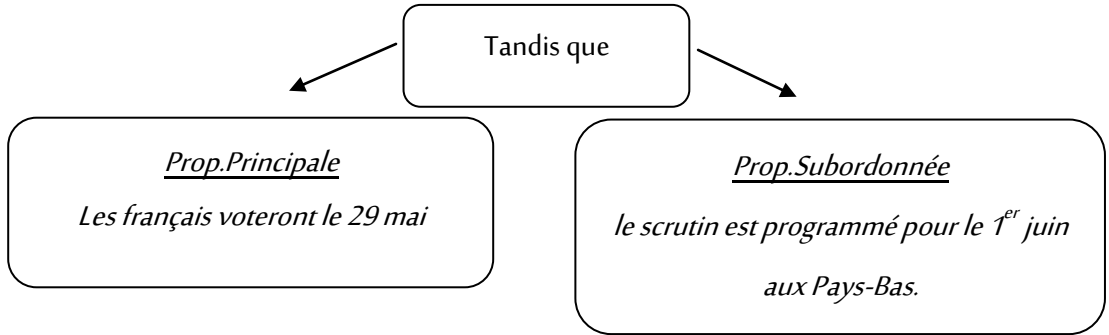


Schéma 4 : Représentation de la P5

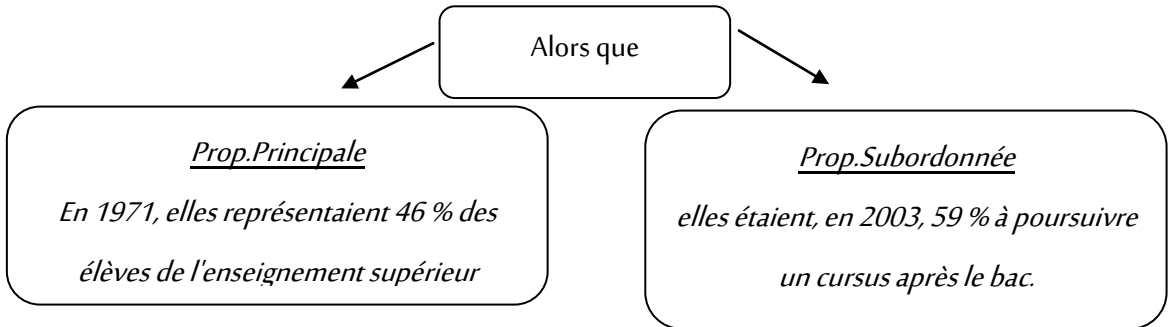


Schéma 5 : Représentation de la P6

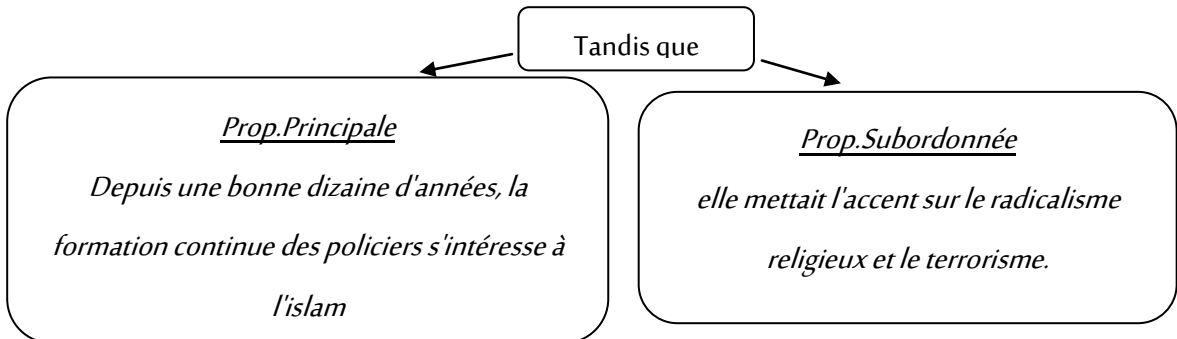


Schéma 6 : Représentation de la P7

Nous pouvons dire que l'insertion du prédicat « *alors que/ tandis que* » est exigée non seulement par le sémantisme de la phrase exprimant l'opposition mais aussi par l'usage du mode indicatif reflétant cette coïncidence.

Conclusion:

En somme, notre analyse nous a conduit à constater que la cohérence et la dépendance sémantico-logique entre les différentes propositions asyndétiques sont assurées bien évidemment par l'insertion du prédicat-connecteur convenable. En fait, l'inférence de ce connecteur, via les informations contextuelles ou situationnelles, permet non seulement d'explicitier la nature de relation logique établie entre les deux assertions juxtaposées mais surtout de guider l'interprète à bien décoder le sens adéquat et pertinent de la relation inter-propositionnelle.

Certes, aborder ces constructions paratactiques mettent l'accent sur le rôle des marqueurs dans l'identification du sens et transformer celles-ci en structures hypotaxiques, mais il est à signaler que l'hypotaxe aussi pose un problème de détection du sens adéquat dans le cas où le lien inséré peut être de nature polysémique.

5. Liste Bibliographique :

- Anne –Trévisse (2003), « *A propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe, asyndète et construction du sens* », Presses Universitaires du Mirail, pp51-68
- Ben Arbia Achraf, (2015), « Les théories de l'accessibilité référentielle et la résolution des rapports anaphoriques ambigus au sein des textes classiques », In Tipa, Open édition Journals, N 31, pp19
- Bracops Martine, (2010), « *Introduction à la pragmatique, les théories fondatrices : actes de langage, pragmatique cognitive, pragmatique intégrée* » éd. Duculot.

- Darnat Mathilde, (2008), « *Constructionnalité des parataxes conditionnelles* », pp 2467-2482
- Daniel Martin, Brigette (1998), « *La production d'inférence lors de la compréhension de textes chez les adultes : une analyse de la littérature* », Vol 98, N8
- Kleiber Georges, (1994), « *Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive* », in *Langue Française*, n° 103
- Kerbrat-Orcchioni, (1998), « *L'implicite* » Armond Colin, la notion d'inférence, pp24-25, 2ème édition. Paris
- Frédéric Saez (2001), « *La scalarité de l'intégration syntaxique : étude syntaxique, sémantique et pragmatique de la proposition en « quand »* ». Linguistique. Université de Toulouse le Mirail, Toulouse II, 2011.
- Moeschler Jacques, Reboul Anne, Lusher Jean-Marc, Jayez Jacques, (1994), « *Langage et pertinence* », Presses universitaires de Nancy, Paris
- Moeschler Jacques, Reboul Anne, (1994), « *Dictionnaire Encyclopédique de pragmatique* », Edition du Seuil
- Nathalie Rossi-Gensane, (2010), « *Encore quelques remarques sur la phrase* », Presses Universitaires de France, in la Linguistique, Vol 46, pp 69-107
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René, (1994), « *Grammaire méthodique du français* », 1ère édition, Presses Universitaires du France, Paris
- Sandrine Zuffery, (2020), « *Introduction à la linguistique de corpus* » collections sciences cognitives, ISIE Editions, Britch Library

¹ Selon Zuffery.S (2020 : 116) : « Un concordancier est avant tout un outil qui permet de rechercher des mots dans leur contexte d'utilisation. [...] Il permet de visualiser les phrases dans lesquelles il est utilisé les unes à la suite des autres et alignées sur l'occurrence du mot recherché ». En outre, selon lui, « un concordancier, permet généralement de tirer les occurrences des mots selon leurs voisins de gauche et

de droite. Il permet de déterminer les occurrences les plus fréquentes dans un corpus ; c'est-à-dire de déterminer quels sont les mots qui l'accompagnent le plus souvent ».

² L'asyndète se définit comme l'absence de lexème marquant un lien entre deux unités linguistiques qui ont cependant un rapport sémantique entre elles.

³ Selon *la Grammaire Méthodique* (2004), « les connecteurs sont des termes de liaison et de structuration : ils contribuent à la structuration du texte et du discours en marquant des relations entre les propositions ou entre les séquences qui composent le texte ».

⁴ Il est à noter que la cohésion crée une continuité informationnelle adéquate de la phrase et met en jeu des éléments syntaxiques et sémantiques.

⁵ Il s'agit d'une unité sémantique garantissant toutes sortes de lien entre les arguments (les propositions).

⁶ L'analyse d'une phrase complexe consiste à la découper en deux propositions interconnectées par un prédicat du second ordre. Ce dernier est doué d'un contenu bien déterminé, c'est-à-dire, il sert à exprimer une relation logico-sémantique explicite et bien saturée. En fait, selon Gross & Prandi (M2004 :32), il y a codage adéquat si « *le signifié de l'expression correspond fidèlement à une structure conceptuelle donnée* ».

⁷ Selon Bailly (1998 : 132), l'inférence est envisagée comme « *une opération de raisonnement logique par laquelle, à partir d'un fait, d'une proposition on tire une conséquence* », et son aboutissement « *constitue une base pour l'interprétation de l'énoncé* ».

⁸ A signaler que le contexte contient les informations nécessaires à une interprétation cohérente de la phrase.

⁹ Selon Paul Garde (1981), « un mot est connecteur s'il occupe obligatoirement une position syntaxiquement intermédiaire entre deux signes soit dépendant l'un de l'autre, soit égaux l'un à l'autre ».

¹⁰ Un élément préalablement mis en focus et connu par les allocutaires. Le focus correspond bien évidemment à « l'objet saillant de la mémoire à court terme ».